

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	11.12.2024	Folio n°
	Délibération	2024-75	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

**Syndicat Mixte
Normand'Innov**

Siège Social
Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 16 DU 11.12.2024
4 questions numérotées 2024-74 à 2024-77

DELIBERATION

**DEBAT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2025**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les Locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN – Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Lori HELLOCO	José COLLADO	Ensemble de la séance
Yves GOASDOUE	Michel DUMAINE	

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusée : Julie BARENTON-GUILLAS (ensemble de la séance)

Absent : /

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2024-74 à 2024-77	9	9

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
05.12.2024	10 H 10	Jacques FORTIS	11 H 45	18.12.2024	19.12.2024

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	16	11.12.2024	N° d'ordre	N° délibération
				2	2024-75

OBJET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

YZ/EA

Chers Collègues,

Il vous est proposé de débattre sur les orientations budgétaires 2025 du Syndicat Mixte.

- Ligne budgétaire intégrant le solde de la participation du Syndicat Mixte à la SHEMA pour l'aménagement de la ZAC.
- Pour mémoire, la répartition des charges en fonctionnement a été revue en vue de dégager le CD 61 des dépenses liées à la gestion et à l'entretien des espaces publics, condition de participation à l'investissement du Département pour l'acquisition du nouveau foncier et la réalisation des futurs travaux d'aménagement.
- Une ligne taxe foncière pour la plateforme collaborative (CED2) a également été ajoutée, celle-ci étant compensée par la recette perçue auprès de la CCI délégataire de la DSP recette car la CCI nous rembourse. Elle est proratisée compte tenu de la fin de la DSP en avril.
- Figure également l'emprunt contracté par le Syndicat Mixte pour financer la nouvelle avance à la SHEMA.
- Une ligne budgétaire permettra d'accompagner l'amorçage de la conciergerie.
- Il convient de préciser que le DOB n'inclut pas les éléments financiers liés à la fin de la DSP des centres d'essais, en particulier ceux liés à la création d'une régie provisoire permettant la continuité de l'exploitation. Cette période provisoire préparera la mise en œuvre d'un modèle de portage pérenne, envisagé sous la forme d'une société d'économie mixte (SEM).

Compte tenu de ces éléments, les orientations 2023 pourraient s'établir, en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement

Dépenses

Le budget 2025 est estimé à **4.092.672, 91 €**. Il comprend :

- Le virement en section d'investissement: **3.734.620,91 €**
- Le groupement de commandes (marché espaces verts)
- Le remboursement des intérêts liés au rachat de l'usufruit
- Le remboursement des intérêts liés au nouvel emprunt consenti à la SHEMA
- Le paiement de la taxe foncière de la plateforme collaborative financé dans le cadre de la DSP avec la CCI

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	11.12.2024	Folio n°
	Délibération	2024-75	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

Recettes

La section recettes intègre :

- Le remboursement de la TF liée à la plateforme collaborative par la CCI **15.000 €**
- La Redevance relative à la plateforme collaborative : **71.500 €**
- Remboursement des intérêts d'emprunt avance trésorerie SHEMA : **84.600 €**
- Les contributions des membres du Syndicat Mixte tenant compte des éléments:
 - **60.000,00 €** pour la Région
 - **16.005,95 €** pour le Département
 - **55.000,00 €** pour Flers Agglo
- La reprise du résultat de l'exercice n-1 pour **3.790.564,96 €**.

Section d'investissement

Dépenses

Le budget 2024 est estimé à **4.031.510,73 €**. Il comprend :

- Les remboursements du Capital liés aux 2 emprunts (plateforme collaborative + avance SHEMA) : 264.000€
- Produits de cession de la ferme (paiement échelonné) : 5.184 €
- Les dépenses d'investissements liées aux équipements et aménagement : notamment provisions régie CED : **3.637.710.73 €**

Recettes

La section recettes intègre :

- Le remboursement annuel par la SHEMA du nouvel emprunt : **260.200 €**
- La reprise du résultat de l'exercice n-1 pour **27.705,82 €**
- Le virement de la section de fonctionnement pour **3.734.620,91 €**

LE CONSEIL :

PREND ACTE de la tenue du DOB 2025.

CERTIFIE CONFORME.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE